

*Accord de libre-échange*

que nous faisons. Ce n'est certainement pas le cas en l'occurrence.

L'homme de la rue veut en savoir davantage. Les hommes politiques n'ont certainement pas tous la même opinion sur la question. Ils ont des idées très divergentes au sujet des répercussions de l'entente sur le pays. C'est surtout un manque de confiance que l'on ressent dans la population. Il est proprement scandaleux selon moi que les Américains aient eu l'occasion d'étudier et de discuter le texte définitif de l'entente tandis que nous ne l'avons pas eue. Je ne crois pas que c'est à ce genre d'entente que nous voulons adhérer.

Les amendements qui nous sont proposés permettraient de supprimer bien des aspects de cet accord qui nous asservissent à un autre pays.

**M. Len Hopkins (Renfrew—Nipissing—Pembroke):** Monsieur le Président, j'interviens dans le débat sur cet amendement parce qu'il est d'un intérêt crucial pour les relations fédérales-provinciales. La motion n° 8 éliminerait l'article 6 du projet de loi qui dit:

Il est entendu que la présente loi n'a, ni par ses mentions expresses ni par ses omissions, pour effet de porter atteinte au pouvoir du Parlement d'adopter la législation nécessaire à la mise oeuvre de tout ou partie de l'Accord et à l'exécution des obligations du gouvernement du Canada qui en découlent.

Cela signifie que le gouvernement conservateur essaie d'accaparer au niveau fédéral toute l'autorité présente et future nécessaire pour mettre l'accord en oeuvre. Le point essentiel, c'est que serait ainsi ébranlé l'équilibre traditionnel qu'on a délibérément établi au Canada entre les pouvoirs fédéraux et provinciaux.

Je voudrais faire un peu d'histoire ce soir, parce qu'il m'apparaît important à ce stade que les députés ministériels comprennent ce qui s'est passé avant les élections de 1926. Un grand débat a porté à l'époque sur un projet de loi du gouvernement King qui aurait institué le premier régime de pension de vieillesse. Après son adoption par la Chambre sous un gouvernement libéral, le projet de loi est allé au Sénat. Il est plutôt intéressant de savoir ce qui est arrivé au Sénat, vu les hauts cris que jettent les députés conservateurs contre l'ingérence du Sénat dans le projet de loi C-130.

Savez-vous ce qu'il est advenu du projet de loi qu'avait adopté la Chambre de représentants élus par tout le peuple? Le Sénat dominé par les conservateurs a rejeté le premier projet de loi sur la pension de vieillesse à être soumis au Parlement. Les conservateurs trouvent aujourd'hui abominable l'idée que le Sénat entrave le projet de loi sur le commerce. Le Sénat n'entrave pas ce projet de loi. Il ne le rejettera pas comme le Sénat dominé par les conservateurs a rejeté le premier projet de loi sur la pension de vieillesse avant les élections de 1926. Le Sénat laissera aux Canadiens le soin de décider à l'occasion d'élections générales.

Il y a une différence énorme, mais nous n'avons rien entendu d'autres que des plaintes de la part des ministériels qui disent que c'est horrible que le Sénat songe à ne pas adopter ce projet de loi. Ils ont oublié leur histoire. C'était un Sénat dominé par les conservateurs à ce moment-là et il n'a pas laissé aux Canadiens le soin de décider. Il a rejeté le premier projet de loi sur

la pension de vieillesse à être présenté à la Chambre et adopté par celle-ci.

**M. McDermid:** Les gredins!

**M. Hopkins:** Que les députés conservateurs se souviennent de cela lorsqu'ils voyagent d'un bout à l'autre du pays en se plaignant de ce qui risque d'arriver à leur projet de loi sur le libre-échange.

N'est-ce pas terrible de penser que les Canadiens auront voix au chapitre pour décider de l'avenir de leur pays? N'est-ce pas terrible de penser qu'on devrait donner aux Canadiens la chance de prendre une décision au sujet de cet accord de libre-échange parce qu'ils ont perdu confiance dans leur gouvernement?

Lorsque le projet de loi sur la pension de vieillesse a été présenté, le Sénat s'est plaint d'abord que le pays ne pouvait pas se payer un tel luxe. Ce qui est intéressant, c'est qu'ils ont dit aussi que cette mesure empiétait sur le secteur de compétence des provinces. Ce que nous faisons ici en supprimant l'article 6, c'est justement éliminer tout empiètement sur le secteur de compétence des provinces. Je dis donc aux députés conservateurs, si c'était bien pour vos collègues conservateurs de dire cela en 1926, comment pouvez-vous priver le Sénat de ce droit aujourd'hui? Comment pouvez-vous permettre un tel empiètement sur le secteur de compétence des provinces en adoptant ce projet de loi?

**M. McDermid:** C'est faux.

**M. Hopkins:** Vous le faites également avec les mesures fiscales en ce qui concerne les viniculteurs de diverses provinces.

**M. McDermid:** C'est faux aussi.

**M. Hopkins:** Les États-Unis veulent aussi nos ressources. Cela ne fait aucun doute. Le gouvernement est prêt à tout céder en échange d'un accord, mais tous les députés à la Chambre et tous les Canadiens savent parfaitement qu'un grand nombre de nos ressources relèvent des provinces. Cela ne dérange pas le gouvernement qui reléguera les relations fédérales-provinciales au second plan. Comme l'a dit le député de Algoma (M. Foster) il y a quelques minutes, lorsque nous étions au pouvoir, les députés qui font aujourd'hui partie du gouvernement poussaient les hauts cris en alléguant que nous empiétions sur les domaines de compétence provinciale. Eh bien, certains changent d'avis lorsqu'ils passent de l'autre côté de la Chambre.

● (2020)

Par la voie de ce projet de loi, les conservateurs sont prêts à céder non seulement nos ressources, dont l'énergie, mais aussi notre souveraineté et certainement nos droits sur les investissements étrangers. En fait, le gouvernement a renoncé à ces droits avant même de présenter le projet de loi puisqu'il a supprimé la législation touchant l'examen des investissements étrangers.

Le gouvernement ne craint pas d'empiéter sur les domaines de compétence provinciale. Il va essayer d'acheter les provinces de n'importe quelle façon, mais beaucoup d'entre elles ne se laisseront pas faire. Les gouvernements conservateurs s'intéressent plus aux dollars qu'aux Canadiens.